

REUNION DE BUREAU du 22 octobre 2020, 18h00

Sont présents : André LARRATTE, Pascale CAMUZET, Thomas CHAUDRE, Dorian DUBUISSON, Sybille DUBUISSON, Ludovic LEPOUTRE, Jocelyne PETIT, Jean-Pierre PRZYGODSKI

Invitée : Christine GUICHAOUA, Capitaine de la Compagnie d'Arc de Longueval

Ordre du jour : -désignation des postes du nouveau bureau

- Questions diverses

Constitution du BUREAU :

André se représente au poste de Président. Il est élu à l'unanimité des voix.

André souhaite que Benoit HELLYNCK reste notre Capitaine. Benoit et Marie-Pierre HELLYNCK ont autrefois contribué à la renaissance de la Compagnie, et ils se sont énormément investis dans l'organisation du Bouquet Provincial en 2008 à Fismes, aussi il est légitime qu'ils soient maintenant des membres honoraires de notre Compagnie. L'Assemblée présente approuve André.

Après discussion le bureau décide, à l'unanimité, de répartir les différents postes ainsi :

- ➔ Capitaine : Benoit HELLYNCK
- ➔ Président : André LARRATTE
- ➔ Vice-Présidentes : Sybille DUBUISSON et Jocelyne PETIT
- ➔ Trésorier : André LARRATTE
- ➔ Trésorier Adjointe : Pascale CAMUZET
- ➔ Secrétaire : Jocelyne PETIT
- ➔ Secrétaire adjoint : Ludovic LEPOUTRE
- ➔ Web-Master : Jean-Pierre PRZYGODZKI
- ➔ Web-Master adjoint : Thomas CHAUDRE
- ➔ Membres du bureau : - Jean-Marie BREMARD
 - Marie-Pierre HELLYNCK
 - Dorian DUBUISSON

Nous décidons tous ensemble d'intégrer dans le bureau deux jeunes archers, mineurs donc non éligibles. Leur rôle sera de représenter les jeunes archers de la Compagnie, de collecter les doléances des jeunes et de nous faire remonter les informations. Nous avons fait cette

proposition à Khalil FOURATI et Yanis GRIBONVAL lors de discussions précédentes et ayant accepté, nous validons leur intégration dans le bureau de la Compagnie.

Questions diverses :

- ➔ Actualité crise sanitaire : Le département de la Marne sera sous couvre-feu à compter de samedi 24 octobre à 0h00. D'ores et déjà, les entraînements du vendredi seront supprimés et si le concours était maintenu, le départ du samedi soir serait annulé. Nous naviguons à vue et attendons des informations concrètes. Jocelyne pense que les gymnases vont fermer, Thomas le pense aussi. André veut rester optimiste.
- ➔ Subvention : André nous rapporte que, à la suite de la présence de l'adjointe aux sports de la nouvelle municipalité, Madame Natacha LEGROS, lors de notre Assemblée Générale de samedi dernier et devant notre insistance sur la subvention à venir, cette dernière nous a été versée. Elle a été cependant en partie diminuée, correspondant au temps de confinement du printemps, ce qui vaut pour toutes les associations de la commune.
- ➔ L'Ecole d'Arc : les nouveaux archers sont très nombreux cette année. Cinq personnes ne suffisent pas pour un enseignement correct, il faudrait plus de volontaires. Ludovic et Thomas proposent leurs services, de manière irrégulière en fonction bien sûr de leur disponibilité. Nous proposerons aussi à Khalil et Yanis d'intervenir à tour de rôle, ainsi qu'à Cassy et à Peggy quand cela leur est possible.
- ➔ Animation du site web : André déclare que Jean-Pierre et Thomas ont toute liberté d'agir pour le site. Jean-Pierre nous fait remarque que le site est actuellement sur son PC personnel donc, il est seul à y avoir accès. Après discussion, nous concluons qu'il serait donc plus simple que le site soit sur un hébergeur informatique.

La séance est levée à 19h15.